

## Déclaration des élu(e)s UNSA

Après l'annonce du Président de la République, Emmanuel Macron, invitant les entreprises à verser une prime de fin d'année, l'UNSA Casino sollicite la Direction Casino afin qu'elle applique cette mesure aux salariés de l'entreprise.

Son attribution, si elle est nécessaire, corrige ponctuellement l'écart entre les prix et les salaires. Elle ne remplace aucunement la concertation qui doit s'engager dans l'entreprise et dans la branche pour l'augmentation durable des rémunérations. La ministre du travail, Muriel Pénicaud, a d'ailleurs appelé les entreprises à se saisir des Négociations Annuelles Obligatoires pour agir.

A l'UNSA Casino, nous sommes prêts à discuter avec la Direction sur les augmentations collectives et la réduction des écarts de rémunérations.

L'UNSA Casino s'engagera dans ces négociations avec un esprit de justice sociale. La prime que nous sollicitons auprès de la Direction en cette fin d'année est un geste exceptionnel. Elle répond au besoin de pouvoir d'achat qui s'est exprimé et qui est soutenu par la population. Augmenter le pouvoir d'achat suite à l'intervention de l'Etat, dans l'urgence, avec des mesures exonérées des cotisations sociales et fiscales, s'impose par défaut. L'impuissance à garantir des revenus du travail décent pour tous sans intervention de l'Etat est aujourd'hui une réalité.

La Direction doit agir préventivement pour rétablir l'équité. Les entreprises comme Total ou Orange ont ouvert la voie.

L'UNSA Casino considère qu'il faut dans notre entreprise apporter une solution au problème de pouvoir d'achat et l'ajuster à notre situation.

C'est pourquoi nous invitons la Direction Casino à engager dans les plus brefs délais les négociations pour une augmentation des salaires significative. L'UNSA fera ses propositions dans ce cadre.

**Les élus UNSA.**

**14/12/2018.**